



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service des Procédures Environnementales

RECEPISSE N° 17823  
DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT  
D'INSTALLATIONS CLASSEES

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,  
PREFET DE LA GIRONDE,

VU le Code de l'Environnement, son titre 1<sup>er</sup> du livre V et notamment son article R 512-68,

**DONNE RECEPISSE A**

Monsieur le président du directoire de la Société TERRE DE VIGNERONS-UNION PRODIFFU  
1, Villesèque  
33420 SAINT-VINCENT-DE-PERTIGNAS

de sa déclaration en date du 28/11/2013 portant changement d'exploitant de son établissement concernant :

préparation et/ou conditionnement de vin  
17/19 Route des Vignerons  
33790 LANDERROUAT

relevant de la nomenclature des installations classées, au titre de la rubrique indiquée ci-dessous :

- 2251-B1, et 3642 (bénéfice des droits acquis)

L'arrêté préfectoral n° 14464 en date du 4 mai 2001, joint au présent récépissé, est applicable au nouvel exploitant en lieu et place de :

M. le Président de l' Union de Coopératives Agricoles PRODIFFU

17 - 19 Route des Vignerons  
33790 LANDERROUAT

**BORDEAUX, le 16/01/2014**

Pour le Directeur départemental  
des territoires et de la mer et par délégation,



Marie-Hélène TRICARD